

## Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU Bruxelles – Louvain-la-Neuve, 22 au 27 mai 2016

### **Les nouvelles coopérations urbaines et territoriales**

Les Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU en 2016 sont organisées par le Centre de Recherche et d'Etudes pour l'Action Territoriale (CREAT) de l'Université catholique de Louvain et par l'Institut supérieur d'urbanisme et de rénovation urbaine. Elles auront pour objet les nouvelles coopérations urbaines et territoriales.

Comme lors des Rencontres précédentes à Rennes, Montréal, Lausannes ou Aix-en-Provence, les Rencontres 2016 comporteront plusieurs moments : des conférences, des ateliers scientifiques, des séminaires sur les dynamiques des suds, la journée des doctorants et les visites urbaines.

Le programme complet du 22 au 27 mai sera communiqué début 2016.

Toutefois 3 appels à contribution sont lancés dès à présent :

- les ateliers scientifiques ;
- le séminaire CORUM ;
- la journée des doctorants.

N'hésitez pas à soumettre vos propositions et à préciser l'appel auquel vous répondez.

Pour des facilités liées aux visas notamment, les propositions sont attendues **avant le 31 janvier 2016 à l'adresse [APERAU2016@uclouvain.be](mailto:APERAU2016@uclouvain.be)**

Les soumissionnaires seront informés de l'acceptation ou du refus de leur proposition le 28 février 2016.

Certaines communications seront sélectionnées ultérieurement, en vue de la publication des actes du colloque. Les modalités d'envoi de la communication longue seront alors communiquées.

## 1. Appel à contribution pour les ateliers scientifiques des Rencontres

Les ateliers scientifiques sont l'occasion pour l'ensemble des chercheurs, des enseignants et des professionnels de faire état de leurs travaux et résultats lors des Rencontres internationales d'urbanisme de l'APERAU. Ils se déroulent par thématique sur la base d'exposés de 3 ou 4 personnes et questions-réponses avec la salle.

La production urbaine et territoriale est de plus en plus le résultat d'interventions multiples. En marges des processus portés par les pouvoirs publics, des initiatives privées, d'associations ou plus individuelles peuvent être observées.

En effet les finances publiques sont amoindries nécessitant la mise en place de plus en plus systématique de partenariats entre pouvoirs publics mais également avec les promoteurs (partenariat public-privé). Plus fondamentalement c'est l'autorité des pouvoirs publics qui est de plus en plus contestée. Cette remise en question se traduit par la transformation de la gestion publique passant du Gouvernement régalien à la gouvernance multinationaux (Hooghe & Marks, 2001). Les luttes urbaines des années soixante-dix et quatre-vingts ont laissé place à une remise en cause générale de l'action publique centralisée pour glisser vers des modes communautaires de territorialisation. Ils se multiplient des initiatives des individus ou d'associations pour améliorer les espaces publics, gérer des quartiers et produire des logements. Plus récemment, on peut observer que de grands opérateurs initient et portent des projets très importants, relevant de programmes résidentiels, commerciaux ou de services, dont l'impact se mesure à l'échelle des agglomérations, voire de la métropole. Parallèlement, les modes de contractualisation et de gestion des espaces ont également été transformés en profondeur par les technologies de l'information et de la communication. Le fonctionnement des réseaux virtuels a modifié les rapports de force dans les représentations, les relations et les conceptions des villes. Ils agissent métaphoriquement dans la manière d'arbitrer les espaces notamment par l'image de l'urbanisme souple.

Dans un contexte de métropolisation les paradigmes socio-économiques, les innovations techniques et les défis énergétiques et environnementaux transforment le métier de l'urbaniste d'une logique de planificateur et concepteur vers une logique d'animateur des processus que ce qui est à produire.

Les déficits des finances publiques et plus encore une remise en cause de la légitimité organisatrice des pouvoirs publics conduisent à l'émergence de projets urbains plus collaboratifs, ou à contrario, à l'abandon d'une partie de leurs compétences de coordination au profit de grands groupes, légitimés par les procédures d'évaluation et d'information du public. Les usages de la ville sont aussi tendus dans les nouvelles alliances autour des biens communs ou privés.

La coopération entre acteurs prend des formes diverses bien au-delà du partenariat privé-public ou de la participation des habitants. Les innovations technologiques accentuent cette évolution en modifiant le statut des acteurs et des habitants.

Les ateliers scientifiques des Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU en 2016 visent à mettre en lumière, à décrire, à évaluer, à repositionner, à critiquer et à interroger ces dynamiques de coopération entre acteurs ou de transfert/délégation dans la production urbaine et territoriale.

Les contributions pour les ateliers scientifiques sont attendues autour de 5 thématiques :

1. Le phénomène n'est pas nouveau car depuis de nombreuses années certains pays connaissent des modalités de coopérations. Elles sont instituées :
  - a. dans des subventions destinées à soutenir les actions de sociétés mutuelles, de paroisses et autres collectivités religieuses, des associations ou des organisations de coopérateurs depuis près d'un siècle pour la construction de logements ou pour créer et gérer des équipements collectifs.
  - b. par l'encadrement de la participation citoyenne au travers des de dispositifs institutionnels (commissions consultatives ou de concertation).
2. L'émergence de nouveaux enjeux comme la protection de la nature ont conduit à des politiques de protection de site. Ces politiques sont souvent précédées d'initiatives de co-gestion de ces espaces naturels par des associations. Elles sont aussi orientées sous la pression des associations vers davantage de collaborations des populations locales. Ce qui fait émerger par exemple, un nouveau "système socio-écologique complexe" (Elinor Ostrom), et qui est conformé par groupes d'individus et/ou d'institutions arrivait à gérer durablement leurs ressources. Le statut des acteurs et des usagers n'est plus aussi déterminé. Les initiatives sont multipliées tirant ou non parti des opportunités des innovations technologiques ou visant à répondre de manière originale aux enjeux énergétiques ou de mobilités. C'est ainsi que la distinction habituelle entre producteur, gestionnaire et usagers des équipements, infrastructures et services urbains des enjeux s'estompent et se redéfinissent. Les particuliers offrent désormais des services de transports, de locations touristiques ou résidentielles via des applications internet. D'autres initiatives visent à modifier les statuts de consommateur d'énergie en producteur-consommateur à titre individuel via ses panneaux solaires ou à titre coopératif via l'émergence des éoliennes citoyennes par exemple. Enfin la gestion urbaine, et plus largement la production de données est désormais pratiquement constante via la valorisation de données informatiques ou les fournitures de données via le crowdsourcing volontaire ou non.
3. Les promoteurs publics ou privés ont initié des démarches participatives qui, à des degrés variables, impliquent les habitants et les associations. C'est ainsi notamment qu'au-delà des compensations et des amendements imposés aux projets de base, des co-constructions de projet se multiplient notamment sous la forme de charrette urbanistique correspondant à une démarche collaborative de co-production impliquant les habitants, les architectes-urbanistes, les associations lors de séminaires résidentiels.
4. La production de la ville est de plus en plus laissée aux seuls promoteurs privés voire aux individus qui créent ainsi progressivement des quartiers privés ou informels. La privatisation de la production urbaine peut conduire à une nouvelle fragmentation sociale des territoires où chaque quartier à ses règles et ses solidarités. Plus ponctuellement les pouvoirs publics concèdent la création ou la gestion de services ou d'équipements publics voire la production d'équipements sportifs, de transports voir même des prisons ou des hôpitaux.
5. Les luttes urbaines prennent des formes nouvelles. Les habitants multiplient les recours en justice avec l'appui d'avocats, mais ils se regroupent aussi pour produire, avec les conseils d'urbanistes, des projets d'aménagement qu'ils financent. Les autorités publiques voient ainsi se diversifier les sollicitations au-delà des oppositions. Les projets concernent tant la valorisation des quartiers que leurs équipements, leurs connexions via des cheminements à créer que les initiatives de collectivisation du foncier pour réduire les effets spéculatifs.

Les ateliers scientifiques des Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU veulent faire le point sur les initiatives et actions de ces nouveaux acteurs des productions urbaines

et territoriales. En marge des actions publiques, les initiatives et les modalités d'action existent depuis de nombreuses années. Elles sont parfois instituées. Mais aujourd'hui assiste-t-on à un renforcement de leurs activités et plus largement à des nouvelles formes. Les thématiques sont-elles nouvelles ? Les modes d'organisation internes des associations sont-elles innovantes ? S'agit-il simplement d'une action de particuliers qui se substituent à l'absence des opérateurs publics ou privés ou au contraire les modalités de décision et d'implication sont-elles différentes ? Y-a-t-il une responsabilisation accrue des populations ? Ces productions privées ou collectives sont-elles des occasions d'innovation sur le plan urbanistiques voire du développement local ?

Autant de questions et d'angles d'analyse auxquels les chercheurs, les doctorants, les enseignants, les étudiants et les professionnels du nord et du sud mais aussi de l'est et de l'ouest peuvent apporter leurs contributions.

Les 5 thématiques pour lesquelles des contributions sont attendues peuvent mettre en exergue 4 axes qui structurent l'appel à contribution sur les nouvelles coopérations urbaines et territoriales :

- La globalisation réécrit le contrat social. Les objets des transactions ont fortement évolué depuis la fin de l'industrialisation. Les ressources se sont diversifiées et en partie virtualisées avec une articulation entre les échelles de plus en plus complexe. Cet axe vise à mieux cerner les fondements des nouvelles coopérations urbaines et territoriales en interrogeant les enjeux spatiaux et territoriaux des métropoles comme l'environnement, les ressources, les ségrégations socio-spatiales, les limites... qui sont la matière des négociations.
- La fabrication de la ville et à fortiori de la métropole a changé de paradigme. Les modalités ont évolué d'un aménagement du territoire prescriptif à un urbanisme transactionnel. Comment dès lors les groupes se sont organisés par le passé et se structurent à présent pour transformer l'espace selon leur visée et construisent leur projet ? Quelles sont les processus et les mécanismes qui instaurent les nouvelles coopérations urbaines et territoriales et permettent ou non des appropriations ou des délégations à des opérateurs urbains qu'ils émargent à la société civile, à pouvoirs publics ou privé ?
- Les représentations du projet traduisent les nouvelles coopérations urbaines et territoriales. Comment celles-ci permettent-elles de comprendre les nouvelles formes d'organisations spatiales ou sociales ? Comment interpréter la multiplication des concepts (smart city, villes franchisée, ville privative, gated communities, ville globale, ville en transition...) qui chacun illustre des transactions singulières ?
- Les mutations en cours instaurent de nouveaux rappports de force entre les acteurs. Ces rapports de force ont fortement évolué soit en se réglant dans des procédures de plus en plus complexes soit en se radicalisant. Comment les pouvoirs s'affirment dans les nouvelles coopérations urbaines et territoriales ? Quelles sont les marqueurs spatiaux de ces rapports de forces avec la tension entre la privatisation ou le retour à des biens communs ?

Le comité scientifique des ateliers scientifiques souhaite recevoir les propositions de communications en précisant la thématique choisie et sous la forme d'un résumé d'au maximum 4000 signes (espaces compris) qui expose les objectifs de la communication, les approches théoriques et/ou méthodologiques et/ou empiriques adoptées, ainsi que les résultats obtenus. Les propositions devront inclure le titre de la communication, l'institution, l'association, la société, le laboratoire, l'université ou le territoire d'attache des auteurs, leur adresse courriel, ainsi que 4 ou 5 mots-clés. A titre d'information, les communications orales

auront une durée de 15 minutes, suivie d'échanges avec la salle. Les résumés seront fournis sous forme de fichier informatique au format .pdf.

N'hésitez pas à soumettre vos propositions et à préciser que vous soumettez à l'appel des ateliers scientifiques avec mention de la thématique.

Pour des facilités liées aux visas notamment, les propositions sont attendues **avant le 31 janvier 2016** à l'adresse [APERAU2016@uclouvain.be](mailto:APERAU2016@uclouvain.be) avec mention dans le sujet du message du courriel : « ateliers scientifiques thématique X »

## 2. Appel à contribution pour le séminaire CORUM lors des Rencontres

Cet appel est proposé par CORUM, le Collectif de recherche pour un urbanisme ouvert sur les mondes<sup>1</sup>. CORUM encourage en particulier les contributions venant des jeunes chercheurs et praticiens (doctorants en fin de doctorat, post-doctorants, jeunes praticiens et enseignants-chercheurs). Le format des communications pourra être original (format court, table-ronde, vidéo...). Les organisateurs communiqueront avec les participants retenus à ce propos.

Le séminaire CORUM s'intitulera « Faire la ville autrement dans les Suds : processus et méthodes en question ». Dans le cadre général des Rencontres APERAU 2016, CORUM souhaite explorer les formes alternatives de production de la ville, en dehors ou à la marge de l'urbanisme institutionnel, planificateur et normé, en particulier dans les terrains des Suds où ces formes alternatives dominent généralement<sup>2</sup>.

*La production urbaine en dehors de l'action publique*, de la planification ou des cadres réglementaires est souvent associée à la privatisation accrue des dynamiques de construction des villes. Elle fait également écho à une mise en retrait de la puissance publique au profit d'acteurs privés, qui prennent en charge un urbanisme de projet aux dimensions toujours plus vaste, la gestion des services urbains et d'équipements, l'aménagement des espaces publics ou encore les modes de gouvernance des nouveaux espaces produits. Dans des contextes où l'État peine à encadrer et réguler l'urbanisation, que ce soit par manque de moyens, de compétences ou de volonté politique, la *production urbaine en dehors de l'action publique* évoque alors des situations plus contrastées, où les initiatives privées se déploient dans un cadre urbanistique flou et non-réglementé, voire participe d'une production urbaine informelle et d'un urbanisme spontané<sup>3</sup>.

Ces formes alternatives de production de la ville ont longtemps été pensées comme l'exception à un modèle de développement urbain centré sur la planification et l'action publique, notamment dans les villes des Suds (Robinson 2006, Choplin 2012). Pourtant, dans un certain nombre de villes, cette urbanisation dite informelle est devenue la norme plutôt que l'exception et n'est plus l'apanage des bidonvilles uniquement (Roy 2009).

Ces manières de faire la ville nous renvoient aux débats qui traversent les théories de la planification et aux tentatives récentes de mettre des mots sur les diverses formes d'organisation et de production urbaines (d'urbanisme au sens large) sortant du paradigme de l'action publique planifiée. Évoquant les situations du Nord comme du Sud (Criqui 2014),

<sup>1</sup> <http://www.aperau.org/recherche-2/jeunes-chercheurs.html>

<sup>2</sup> Ces formes alternatives concernent aujourd'hui les terrains des Nord et des Suds, selon des modalités qui diffèrent selon les lieux. Cependant, puisque ces formes alternatives semblent prendre plus d'ampleur dans les Suds, et puisqu'elles ont été plus explorées par la recherche sur ces terrains, cet appel à communication concerne les recherches portant sur les Suds. Nous considérons toutefois que ces recherches et ces concepts développés à propos des Suds ont vocation à nourrir la recherche urbaine et en urbanisme en général.

<sup>3</sup> Cette question touche ainsi de manière transversale les problématiques traitées lors de la prochaine conférence Habitat III à Quito 2016.

certain auteurs ont ainsi proposé de parler d'urbanisme de projet (Pinson 2009), d'urbanisme d'occupation (Benjamin 2008), d'urbanisme subalterne (Roy 2011), ou encore d'urbanismes de fait (Shatkin 2011). Partant de ces contributions théoriques, cet appel à communication témoigne d'un positionnement scientifique constructif et pragmatique, considérant que ces types d'urbanisme alternatif sont capables de générer des formes viables d'organisation de la ville et de la société (Watson 2009); que ces formes d'urbanisme peuvent apporter une plus-value culturelle, sociale ou économique -- les « valeurs cachées » dont parle Teddy Cruz (Cruz 2013).

Cet appel à communication vise à recueillir des contributions traitant des processus opérationnels de ces formes alternatives de production de la ville au Sud, décryptant les méthodes, volontaires ou non, et explorant les facteurs et/ou acteurs clés des formes « alternatives » de production de la ville. Sans que la liste soit exhaustive, les communications pourront aborder par exemple :

- les processus opérationnels de ces formes alternatives ;
- les formes de gouvernance ;
- les imbrications entre les différentes dimensions sociales, économiques, culturelles de la production urbaine ;
- les nouvelles relations d'acteurs (tensions, solidarités, groupements d'intérêts, associations, etc.) ;
- les modalités de financement ;
- la garantie de l'intérêt général, ou l'équité de ces formes.

Le comité scientifique de CORUM souhaite recevoir les propositions mentionnant : titre de la communication, coordonnées du présentateur/trice (nom, prénom, adresse électronique, statut, rattachement institutionnel, thématique des recherches en cours), résumé d'environ 400 mots de l'exposé (problématique générale et idées principales), courte biographie (5 lignes).. Les textes seront fournis sous forme de fichier informatique au format .pdf.

N'hésitez pas à soumettre vos propositions et à préciser que vous soumettez à l'appel du séminaire CORUM. Les organisateurs encouragent les personnes intéressées à entamer les démarches liées au visa et demandes de financement dès que possible et se tiendront disponible pour fournir les documents requis. Les propositions sont attendues **avant le 31 janvier 2016** à l'adresse [APERAU2016@uclouvain.be](mailto:APERAU2016@uclouvain.be) avec mention dans le sujet du message du courriel : « Séminaire CORUM »

#### Bibliographie:

- Choplin, A. (2012). Désoccidentaliser la pensée urbain. *Métropolitiques*. Repéré à <http://www.metropolitiques.eu/Desoccidentaliser-la-pensee.html>
- Benjamin, Solomon (2008), 'Occupancy Urbanism: Radicalizing Politics and Economy beyond Policy and Programs', *International Journal of Urban and Regional Research*, 32 (3), 719–29.
- Criqui, Laure (2014), 'Attention travaux en cours ! L'extension des réseaux de services essentiels dans les quartiers irréguliers de Delhi et Lima', Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme (Université Paris-Est. École doctorale "Ville, transports et territoires").
- Cruz, Teddy (2013), 'How architectural innovations migrate across borders', in TED ideas worth spreading (ed.).
- Pinson, Gilles (2009), *Gouverner la ville par projet : urbanisme et gouvernance des villes européennes* (Presses de Sciences Po).
- Roy, Ananya (2009), 'Strangely Familiar: Planning and the Worlds of Insurgence and Informality', *Planning Theory*, 8 (1), 7-11.
- (2011), 'Slumdog Cities: Rethinking Subaltern Urbanism', *International Journal of Urban and Regional Research*, 35 (2), 223–38.
- Shatkin, Gavin (2011), 'Coping with actually existing urbanisms: The real politics of planning in the global era', *Planning Theory*, 10 (1), 79-87.
- Watson, Vanessa (2009), 'Seeing from the South: Refocusing Urban Planning on the Globe's Central Urban Issues', *Urban Studies*, 46 (11), 2259-75.

### 3. Appel à contribution pour la journée des doctorants lors des Rencontres

Depuis 2010, l'APERAU organise lors des Rencontres internationales en urbanisme une journée doctorale destinée à mettre en exergue les travaux en cours ou finalisés des doctorants.

Cette sixième édition de la journée doctorale lors des Rencontres internationales en urbanisme, prévue le mercredi 25 mai 2016, constitue une occasion pour les doctorants des laboratoires de recherche liés aux formations membres de l'APERAU de présenter leurs travaux et d'échanger entre eux et avec des enseignants-chercheurs et des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, et, par là même, de manifester de la vitalité du réseau APERAU dans le domaine de la recherche. Les deux dernières éditions ont également donné lieu à une valorisation sous forme de numéros hors-série de la revue Urbia. Cette formule, qui a permis de distinguer un ensemble d'articles sélectionnés par les référés, sera reconduite en 2015.

Un comité scientifique international composé de huit membres, présidé par Philippe Menerault, Professeur à l'Université Lille 1 (et ancien directeur de l'IAUL), organisera cette journée doctorale en collaboration avec les organisateurs belges.

Les doctorants de tous les laboratoires liés aux formations membres de l'APERAU Internationale sont invités à proposer une communication. Ces propositions peuvent concerner l'ensemble des sujets de doctorats et ne s'inscrivent pas nécessairement dans la seule thématique des Rencontres internationales en urbanisme de 2016.

Le comité scientifique sélectionnera les communications qui seront retenues. La sélection sera opérée en tenant compte de la qualité et de l'intérêt des résumés, du thème traité et des spécificités de la recherche appliquée à l'aménagement et à l'urbanisme, ainsi que de la méthodologie développée dans la thèse.

Les communications devront être calibrées pour une durée de 15 minutes. Elles présenteront le thème de la thèse et son ancrage dans les problématiques de l'urbanisme et de l'aménagement, sa méthodologie et les résultats attendus et/ou obtenus. Elles pourront être appuyées par un diaporama.

Le comité scientifique de la journée doctorale des Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU souhaite recevoir les propositions de communications sous la forme d'un résumé qui devra respecter un format maximum de 2000 signes et sera accompagné des informations suivantes : nom et prénom de l'auteur, adresse courriel, titre de la thèse, direction et co-direction, date de début de thèse, laboratoire d'accueil. Les résumés seront fournis sous forme de fichier informatique au format .pdf.

N'hésitez pas à soumettre vos propositions et à préciser que vous soumettez à l'appel de la journée des doctorants de l'APERAU.

Pour des facilités liées aux visas notamment, les propositions sont attendues **avant le 31 janvier 2016 à l'adresse [APERAU2016@uclouvain.be](mailto:APERAU2016@uclouvain.be)** avec mention dans le sujet du message du courriel : « Journée des doctorants de l'APERAU »

## Droits d'inscription et frais de déplacements et d'hébergement

Les droits d'inscription aux Rencontres internationales de l'APERAU sont de 130 euros par participants. Les membres de CORUM et les doctorants dont l'intervention est sélectionnée à la journée des doctorants bénéficient d'un droit d'inscription fixé à 65 euros.

Les droits d'inscription de 130 ou 65 euros couvrent la participation à l'ensemble du programme excepté la grande soirée de Gala et les visites urbaines.

Les droits sont exigés dès que le soumissionnaire aura reçu l'acceptation de son intervention. Le paiement des droits confirmera sa participation aux ateliers scientifiques, à la journée doctorale ou séminaire de CORUM.

Les déplacements et l'hébergement resteront à la charge des participants. Les organisateurs suggéreront dès que possible à Bruxelles des solutions d'hébergement les moins onéreuses pour les intervenants.

Des attestations d'acceptation seront fournis cas échéant pour obtenir des sources de financement.

Toutes informations complémentaires peuvent être obtenues via un courriel à l'adresse [APERAU2016@uclouvain.be](mailto:APERAU2016@uclouvain.be)